

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 030-213000284-20230417-2023_04_05-AI



Ville de BAGNOLS-SUR-CÈZE

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Service Action Culturelle et Animations festives

Domaine des Finances locales - Divers

DÉCISION MUNICIPALE n°2023-04-05

Objet : signature d'une convention de mandat avec Ticketmaster/Ticketnet pour la vente de billets de spectacle

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020-07-022-a du 3 juillet 2020 relative à la délégation du Conseil municipal au maire ou en cas d'empêchement à un adjoint dans l'ordre des nominations, notamment l'alinéa 2,

Vu la décision municipale n°2022-07-029, et plus précisément l'article 4,

Vu l'avis conforme du trésorier principal,

DÉCIDE

- de signer une convention de mandat avec la billetterie dématérialisée Ticketmaster/Ticketnet pour permettre au public d'acheter les places de spectacle de la programmation municipale dans les points de vente Ticketmaster/Ticketnet sur le territoire et en ligne.

Fait à Bagnols-sur-Cèze,
Le 17 avril 2023

Le Maire,
Jean-Yves CHAPELET

